

• (4.40 p.m.)

Les députés d'en face n'ont pas toujours approuvé le thème de son discours et au moins un ou deux d'entre eux s'y sont opposés aujourd'hui. Je dis «au moins un ou deux d'entre eux» parce qu'évidemment le député de Vegreville semblait d'accord. Il a critiqué nos programmes de formation en tant que panacée universelle. Cela me semble totalement incompatible avec l'attitude exprimée par le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) dans son sous-amendement. Je suis heureux pour le député de Vegreville que certains de ses collègues de Terre-Neuve et de Nouvelle-Écosse ainsi que des Prairies ne se trouvaient pas ici pour l'entendre critiquer ce programme...

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: Le député de Gander-Twillingate invoque le Règlement.

M. Lundrigan: Est-il réglementaire qu'un ministre s'abaisse à proférer des insolences aussi méprisantes à la Chambre? Quand en viendra-t-il à nous exposer ses projets à l'égard de ce problème? Voilà dix minutes que je l'écoute et je n'ai jamais entendu de telles insolences à la Chambre parce que...

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Ça s'appelle «tourner autour du pot».

[Français]

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me demande si nous ferons beaucoup de progrès en continuant à abuser du temps de la Chambre consacré à l'étude de cette importante résolution.

Je suggérerais que le ministre poursuive ses remarques.

[Traduction]

Je ne saurais dire au ministre qu'il ne traitait pas de la motion. Je présume que c'est ce qu'il faisait. Sinon, il pourrait peut-être écouter les suggestions du député de Gander-Twillingate.

[Français]

M. Fortin: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable ministre de nouveau. Cette fois, c'est l'honorable député de Lotbinière (M. Fortin) qui invoque le Règlement.

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, le ministre ferait certainement progresser le débat s'il cessait de nous attribuer des mots que nous n'avons pas dits.

Je lui demande donc, une fois de plus, de tenir compte de ce qui se dit à la Chambre. Afin d'assurer l'efficacité de ce débat, qu'il cesse de jouer à la coulouvre, et de faire tourner les choses à son avantage, ce qui est malhonnête.

[L'hon. M. Lang.]

[Traduction]

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je crois pouvoir vous assurer que j'ai traité des observations et des propositions des députés d'en face, et je veux bien m'en rapporter au compte rendu sur ce point. Devant la réaction des députés d'en face, je vois qu'ils sont chatouilleux quand on reprend leurs propos et qu'on leur signale leur manque de logique sur ce point et sur bien d'autres.

J'ai dit que la position fondamentale du gouvernement sur l'objectif principal de la motion et certes de l'amendement lui-même, c'est qu'il doit exister un équilibre entre l'expansion de la masse monétaire et l'application des politiques monétaire et financière. J'ai également dit que nous devons, d'autre part, essayer de susciter la croissance de l'économie. Les politiques annoncées récemment visait précisément à relancer l'économie. Il peut sembler illogique que notre lutte contre l'inflation puisse accroître la masse monétaire et faire servir la politique financière à relancer l'économie.

Le député d'Yorkton-Melville a pris à la légère notre lutte victorieuse contre l'inflation, semblant oublier que nous avons réalisé des progrès très importants dans ce domaine.

M. Orlikow: Parlez-nous du chômage.

L'hon. M. Lang: Nous avons pu ainsi songer à prendre d'autres mesures fiscales et monétaires pour relancer l'économie.

M. Orlikow: Parlez-nous des 500,000 chômeurs!

L'hon. M. Lang: Tant que des groupes puissants réclameront des salaires et des revenus plus élevés—des groupes structurés comme les grands syndicats, les grandes entreprises et les professions qui ont le pouvoir d'exiger plus qu'ils ne devraient obtenir,—nous serons enfermés dans le difficile dilemme d'équilibrer la croissance de l'économie et la lutte contre l'inflation.

Réaliser cet équilibre entraîne, bien sûr, des pressions du côté du chômage. Le gouvernement le reconnaît, mais le fait est fréquemment interprété faussement par les députés d'en face, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Chambre. Suivant l'expression employée par le député de Yorkton-Melville, c'est créer du chômage délibérément.

Une voix: N'en est-il pas ainsi? Bien sûr.

L'hon. M. Lang: C'est déformer la réalité.

Une voix: Demandez au premier ministre. Il dit que nous aurons un chômage de 6 p. 100.

L'hon. M. Lang: Je viens de la Saskatchewan et on y connaît bien le NPD. Je ne suis donc pas surpris que ses membres enseignent d'abord l'art de déformer les faits.

Des voix: Bravo!